

Les leçons du Canton Newport

La protection incendie du Canton Eaton, un service moderne et rapide 22 mai 1997

par Jean-Paul Gendron

L'incendie dévastateur de la scierie Roy du Canton Newport, le 5 mai, est un triste rappel des déficiences, souvent imprévisibles, d'un service de protection incendie en milieu rural. Plus de 500 000 dollars en pertes matérielles et cinq emplois permanents manqueront autant à cette municipalité locale qu'à la MRC. Le problème se pose une nouvelle fois avec acuité : les ententes intermunicipales de protection incendie dans toute la MRC du Haut-Saint-François sont-elles à revoir?

Le malheur du chemin Learned Plain a donc amené le Conseil municipal du Canton Eaton à faire le point, une fois de plus, sur le service incendie de la municipalité dont on retrouve les principaux éléments énumérés à son site WEB sur Internet.

Le Canton Eaton dispose de 20 pompiers volontaires, y compris trois chefs de brigades, dont la moitié a reçu, en plus d'une formation de base, une formation spécialisée prenant en compte les particularités de la municipalité: bâtisses, fermes, forêts, entreprises, distances. Dotée d'un système de communications intégrant la technologie cellulaire et les contacts à double sens sur fréquence FM, le tout branché au réseau téléphonique, la brigade affiche un temps de réponse de huit à dix minutes en

ce qui concerne leur présence sur un site d'incendie. Rappelons ici qu'avec ses 275 km² et ses 240 km de routes et de chemins, la deuxième plus grande municipalité de l'Estrie n'a pas hésité au cours des derniers dix ans à investir massivement dans un service incendie moderne et efficace.

Équipé de trois auto-pompes, de deux camions-citernes (3000 et 3600 gal.) et d'un véhicule de «premier intervenant» (secours aux personnes en situation de détresse) répartis dans trois casernes (Johnville, Birchton, Sawyerville), le service peut aussi compter en cas de besoin sur l'aide des pompiers de Lennoxville, Compton et Sawyerville. Il est à noter que chaque pompier dispose dans son véhicule personnel d'un équipement minimal (pièces

de vêtement, outils, extincteur).

Le budget de fonctionnement du service atteint les 70 000 dollars annuellement (salaires, carburant, entretien) et la valeur actuelle des équipements et immobilisations dépasse les 500 000 dollars. Chaque année, la municipalité y investit au moins 20 000 dollars en améliorations.

Dans son rapport d'évaluation de mars 1995, le Groupe technique des assureurs, organisme pan-canadien, a reconnu favorablement la qualité du personnel, des équipements et des méthodes du service de protection incendie du Canton Eaton. D'ailleurs, plusieurs contribuables ont eu l'agréable surprise de constater une baisse de leur prime d'assurance-incendie.

La protection incendie optimale des familles, des résidences, des fermes, des entreprises, a un prix. Le Canton Eaton en a acquitté la note... élevée et préoccupante peut-être, mais combien sécurisante et rentable à long terme. ct Eaton@multi-medias.ca
<http://www.multi-medias.ca/canton-eaton/>